



Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Téléphone : 03 29 79 56 00

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 6 février à 18h15 en Mairie.

À la majorité

LA VILLE DE BAR-LE-DUC BOUGE

Le nouveau marché couvert a ouvert il y a quelques semaines. Il fait le bonheur à la fois des commerçants du marché et des habitants du territoire qui redécouvrent ce qui est aujourd'hui plus qu'un marché, c'est un véritable lieu de vie. Le nouveau marché couvert a redonné une toute nouvelle dynamique à l'ensemble du quartier. Il s'inscrit parfaitement dans la volonté de la majorité municipale de redynamiser le centre-ville.

La nouvelle salle multifonctions « La Barroise », portée par la Communauté d'Agglomération, contribue également à donner une nouvelle dynamique à la ville. Cet équipement culturel tant attendu a été inauguré il y a quelques semaines. Avec une programmation artistique variée et déjà de belles têtes d'affiches, des événements et des salons programmés, La Barroise va contribuer à dynamiser le territoire. Bar-le-Duc va bien évidemment profiter de cette salle de spectacles en termes de dynamisme, d'animations et de retombées économiques.

Bar-le-Duc renforce également sa place de ville Préfecture sur le plan associatif. L'ancienne caserne Oudinot a été réhabilitée. L'espace Oudinot accueille désormais plusieurs associations à rayonnement départemental en lien avec le Comité Départemental Olympique et Sportif. En effet, certaines associations cherchaient des locaux depuis plusieurs années. Afin de conserver les activités et les emplois à Bar-le-Duc, nous avons fait le choix de requalifier cet espace qui va favoriser l'échange et le partage d'informations entre les différentes associations. Ce nouvel espace bénéficie de salles de réunions qui seront accessibles à d'autres associations également.

Nous pouvons aussi être fiers que Bar-le-Duc ait été choisie face à Strasbourg pour accueillir un événement sportif international : le tournoi de tennis international des moins de 14 ans. Il se déroulera dans le nouveau pôle tennistique et chacun pourra admirer les champions de tennis de demain. Derrière ce tournoi, organisé par les bénévoles de l'Union Tennis de Bar-le-Duc et de l'association Fête le Mur qu'il faut saluer, ce sont des retombées économiques pour Bar-le-Duc et le territoire. Bar-le-Duc aura également l'occasion d'accueillir en juin les championnats de France de tennis sport adapté. Après les championnats de France de tennis de table UFOLEP organisés en 2016, l'assemblée générale France de l'UFOLEP accueillie en 2018, Bar-le-Duc renforce sa place sur la carte des événements sportifs nationaux, ce qui est bon pour le territoire.

Des équipements utiles pour dynamiser Bar-le-Duc et reconnus par nos partenaires que sont la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Meuse, le GIP Objectif Meuse et l'Etat puisque ces projets ont bénéficié de soutiens financiers importants, preuve de la pertinence de ces investissements.

Les élus de la majorité

À l'opposition

LE BILAN DE NOTRE ENGAGEMENT

En 2014, vous étiez près de 40 % à nous faire confiance pour prendre la tête de la ville. Durant ces 6 ans, notre esprit a toujours été dicté par notre engagement de faire progresser notre ville.

Une fidélité à notre projet

Nous nous sommes opposés aux projets les plus inappropriés. L'implantation de l'EHPAD à la sapinière, l'aménagement du quartier St Jean, la suppression de l'aménagement des rythmes scolaires et les budgets oubliant les habitants en difficulté. Nous nous sommes abstenus sur les projets flous, inaboutis et incohérents. Mais nous avons aussi voté favorablement les rapports qui nous paraissaient justes et nécessaires. Tout en questionnant et en apportant des précisions générales et techniques.

Vos relais d'expression

Nous sommes venus à votre rencontre. Répondant le plus précisément possible à vos interrogations et requêtes. Interpellant directement les Maires successifs dès que c'était nécessaire. Nous avons organisé des balades en ville, installé des tables dans les quartiers. Nous avons échangé lors de tous les événements. Nous avons recensé et tenu compte de vos avis dans nos interventions. Nous avons ainsi pu mesurer l'écart entre vos attentes et les actions de la majorité.

Mais des fins de non-recevoir de la part de la majorité

Mais notre rôle s'est frotté, malheureusement, à de trop nombreux refus de nous écouter, de prendre en considération nos remarques et nos conseils. Une conception de la démocratie d'un autre temps de la part de cette majorité pourtant donneuse de leçons.

Alors aurions-nous pu faire mieux ?

Bien sûr. Notamment si notre groupe avait conservé sa cohérence politique. Mais ceux qui ont laissé leur place en cours de mandat nous ont permis d'apprendre et de nous faire entendre. Ils auraient pu s'accrocher, mais ont préféré transmettre leurs connaissances et leur expérience. Nous les en remercions vivement. Chacun a pu ainsi donner le meilleur de lui-même pour défendre les intérêts de notre ville. 6 années ont passé, chacun fera ici le bilan. En vous remerciant de la confiance que vous nous avez accordée.

Benoit Dejaiffe, Philippe Serrier, Mireille Goeder

Les élus de la liste « Bar-le-Duc Passionné »

À l'opposition

Texte non transmis par les élus de la liste "Bleu Marine"